



DELIBERATION N°012_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB012_26COM-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÉQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÉQUE

Objet :

**ATTRIBUTION 2026
DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
AYANT DEPOSE
UNE DEMANDE**

- COMMUNE -

Le conseil municipal décide d'approuver le versement des subventions 2026 suivantes :

ALPHA MA	50 €
AMICALE DES CHASSEURS	1 000 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 300 €
ASSOCIATION SPORTIVE CES DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS	1 000 €
BADMINTON	500 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE (VOYAGE)	5 500 €
ENVOL	50 €
FIL D'ARIANE	25 €
FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE) Collège de Marseille	1 000 €
JARDINS FAMILIAUX	500 €



DELIBERATION N°012_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB012_26COM-DE



OISE ALZHEIMER	100 €
RESTOS DU COEUR	1 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	500 €
STE TENNIS	2 000 €
TELETHON	50 €
UMRAC	500 €
UNAPEI 60	50 €
USM FOOT	9 000 €

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 16/02/2026

La secrétaire de séance,
Aurélie LEVÉQUE

Le Maire,
Isabelle DUBUT

